



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes  
de Football

# Procédure de demande de licence **2023/2024**



## La dématérialisation devient obligatoire pour les renouvellements.

			nouvelle demande	renouvellement	changement de club
> <b>joueur</b> <b>joueuse</b>		licence papier	✓	✗	✓
		licence dématérialisée	✓	✓	✓
> <b>dirigeant</b> <b>dirigeante</b>		licence papier	✓	✗	
		licence dématérialisée	✓	✓	
> <b>volontaire</b>		Licence papier	✓	✗	
		licence dématérialisée	✓	✓	
> <b>arbitre</b>		licence papier	✓	✗	✓
		licence dématérialisée	✓	✓	✓
> <b>éducateur</b> <b>éducatrice</b>		licence papier	✓	✗	✓
		licence dématérialisée	✓	✓	✓

Les bordereaux de demande de licence seront disponibles dès que possible sur le site internet de la LAuRAFoot.

Toutes les infos sur la mise en place dès à présent de la dématérialisation des renouvellements en cliquant ici.



**Pour plus d'informations,**  
**contactez-nous au 04.72.15.30.06 ou par mail à : [licences@laurafoot.fff.fr](mailto:licences@laurafoot.fff.fr)**



[laurafoot.fff.fr](http://laurafoot.fff.fr)